



COMPTE RENDU DU COMITE TECHNIQUE DU 13 Décembre 2016

Tous ensemble

1/ Evolution de l'organisation du Cabinet du Président

Après une année de fonctionnement, le directeur de Cabinet présente au CT un réajustement des services du cabinet du Président. Cette réorganisation est déjà partiellement effective. Concernant la création de 3 postes territorialisés de secrétariat des élus, les élus CGT ont obtenu du Président du CT la présentation du dossier au CHSCT concernant les conditions de travail de ces agents. Ces postes seront mis à la mobilité interne.

Vote : CGT Abstention

CFDT-FO Abstention

UNSA Pour

2/ Evolution de l'organisation de la Direction Générale des Services

Afin de redonner une cohérence et une clarté à la DGS, Le Directeur Général des Services a souhaité renforcer le rôle de gouvernance et de pilotage des services et de pilotage et répartir les missions spécifiques opérationnelles dans les directions ou délégations concernées par ces missions.

La réorganisation s'articule autour de :

- la suppression des directions administrative de Toulon et Draguignan
- le rattachement des chargés de mission numérique et TIC et CNIL auprès de la Délégation Générale Ressources
- la suppression et le redéploiement de la Mission Qualité des services au public du fait de la mise en place de la procédure de saisine par voie électronique par les varois.
- le rattachement du service Courrier au Secrétariat Général
- le rattachement du service de communication interne à la Direction des Ressources Humaines.
- la création d'une direction Proximité, Transversalité et Innovation .

Le DGS s'est engagé à réévaluer ce nouveau fonctionnement dans 6 mois.

Les élus CGT ont interrogé le DGS sur la création d'un poste de directeur alors que de nombreux postes de cadres supérieurs sont aujourd'hui sous-utilisés ou pas utilisés. En effet, plusieurs hauts fonctionnaires sont sans activité, affectés en DGS au fil des différentes réorganisations antérieures de la collectivité.

Les élus CGT désapprouvent la création d'une nouvelle strate pour trois agents nommés « Conseiller Technique » constituant une équipe ressource auprès du DGS argumentant de la présence de Délégués pouvant remplir cette fonction.

D'autre part, concernant le service Courrier, les élus CGT rappellent la nécessité de consulter le CHSCT et le Comité Technique sur la mise en place de nouveaux outils impactant les organisations de travail (dématérialisation : Elise). La proposition des élus CGT a été retenue par

le DGS et la présentation sera étendu à l'ensemble de tous les nouveaux outils et programmes de modernisation des méthodes et techniques de travail.

Vote : CGT Abstention

CFDT-FO Abstention

UNSA Contre

3/Evolution de l'organisation de la direction des Finances et de l'Assemblée

Il s'agit de regrouper au sein de l'actuelle direction les missions de la Direction des Communes et Territoires, et du Secrétariat de la Commission Permanente, et de démarrer au sein de cette direction le processus de dématérialisation des documents comme prévu par la législation.

Les élus CGT ont questionné sur la mise en place d'un accompagnement des personnels impactés par la réorganisation. La directrice informe le CT que de façon conjointe avec la DRH une démarche d'accompagnement au changement sera mise en œuvre.

Les élus CGT attirent l'attention de la directrice sur la nécessité d'acter la création d'un comité de pilotage garant de la démarche et d'une nécessaire transparence envers les agents. La CGT a proposé que les représentants du personnel fassent partie de ce comité de pilotage.

D'autre part, en lien avec la montée en expertise de certains postes, les élus CGT ont réclamé la mise en adéquation du régime indemnitaire des personnels concernés.

Interpellés par les élus CGT sur la mutualisation des compétences des agents en matière de mandatement, et les craintes d'une situation de surcharge de travail, la Directrice s'est engagé à renforcer les postes en cas de nécessité.

Concernant les directions ayant répondu favorablement au transfert du traitement de leur mandatement vers les services de la DFA, la directrice informe que les discussions sont en cours (DRH-DGR...).

Vote : CGT Pour

CFDT-UNSA Pour

FO Abstention

4/Ajustement de l'organisation de la Direction des Ressources Humaines

Aujourd'hui, organisée en 2 départements et 12 services, cette direction passera, après réorganisation, à 3 départements et 15 services.

Une évaluation de cette nouvelle organisation sera réalisée au bout de 6 mois de fonctionnement.

Pour la CGT, démarrée de façon chaotique, cette réorganisation s'est finalement construite dans un climat de concertation et d'échanges dans lequel les personnels ont été associés.

Les élus CGT ont questionné sur le bilan afin de savoir si tous les agents de la DRH se retrouvaient dans cette proposition.

Le DRH a concédé qu'il restait un travail conséquent à poursuivre auprès du service maladie dont une partie (gestion des maladies ordinaires) intègre le service Carrières et rémunération et qui sera renforcé de 2 postes pour commencer.

Les élus CGT ont demandé la présentation de la création de « l'école de formation interne » au sein du service Compétences.

Concernant le Service Social en faveur des personnels, la CGT a souligné la nécessité de distinguer clairement la place de ce service social qui joue un rôle spécifique dans la vie personnelle et professionnelle des agents du Département et de le renforcer au regard de la taille de notre collectivité et l'importance de ses missions.

En outre, la CGT a rappelé la nécessité de communiquer largement et clairement la nouvelle organisation de la DRH à l'ensemble des agents de la collectivité.

Les élus CGT resteront attentifs aux effets sur la santé au travail pour les personnels d'une réorganisation rapide dans une direction en grande tension, et pour laquelle est attendue un haut niveau de réactivité.

Vote : CGT Abstention

CFDT-UNSA Pour

FO Abstention

5/ Evolution de l'organisation de la Direction des pôles techniques

En séance, les élus CGT ont été informés **du report de ce dossier de réorganisation.**

Les élus CGT sont satisfaits de la décision du DGS qui permettra à cette direction de poursuivre le travail engagé en prenant soin d'entendre les besoins des personnels et leurs propositions dans une démarche transparente.

6/ Installation d'une vidéosurveillance à Mayol

L'examen de ce dossier en Comité Technique répond à une demande des élus CGT soucieux du respect des textes donnant obligation à la collectivité de requérir l'avis des élus du personnel pour tout projet technologique impactant les conditions et l'organisation du travail .

Les élus CGT, favorables à cette installation, ont toutefois souligné qu'aucune réorganisation, même pensée dans l'intérêt des agents, ne pouvait se soustraire au cadre réglementaire.

Il a été convenu d'acter ce système de vidéosurveillance sur le site de Mayol selon des modalités expressément définies dans le dossier présenté. Les représentants du personnel ont toutefois attiré l'attention de la collectivité sur la nécessité de faire évoluer les conditions techniques des angles d'enregistrement afin que, conformément aux obligations imposées par la CNIL, seuls les flux des usagers entrants dans le bâtiment soient filmés et en aucun cas les agents du site sur leur poste de travail.

A la demande des élus CGT, les agents de ce site seront destinataires d'une information émanant de la Direction responsable de la Sécurité.

Les élus CGT ont souligné que, si la vidéosurveillance répondait pour partie aux questions de protection des agents, en aucun cas elle ne devait être la seule réponse de l'institution.

Le travail engagé sur la réorganisation des espaces d'accueil, sur les formations indispensables en faveur des agents d'accueil, ainsi que sur la nécessité de maintenir une forte visibilité des agents de sécurité dans les sites, doit se poursuivre.

Vote : CGT Pour

UNSA Pour

CFDT Abstention

FO Refus de vote

7 / Plan de formation

A l'occasion de la présentation du plan de formation 2017, les élus CGT ont à nouveau interpellé la DRH ainsi que le service formation quant à la situation des agents de catégorie C et leur accès à la formation.

Une nouvelle fois, le syndicat CGT, soulève la difficulté pour les agents, d'accéder à l'outil informatique, et plus particulièrement sur la complexité d'utilisation du logiciel FOEDERIS. Les élus CGT ont demandé un bilan de l'outil FOEDERIS.

Les élus CGT ont demandé que les communications en tout utilisateur du service formation soient doublées d'un envoi papier aux agents, afin de faciliter l'accès des agents au droit à la formation, ce qui a été validé par le Président du Comité Technique.

L'utilité du plan de formation n'est pas identifiée par les agents et les procédures administratives de validation semblent trop compliquées pour grand nombre d'agents.

Les absences de réponses à une demande de formation sont une part importante du non renouvellement des demandes par les agents, qui, épuisés par la complexité ne reformulent plus leur demande.

En l'absence d'informations précises sur le contenu de la convention CNFPT / Conseil Départemental, le syndicat CGT à demander un bilan de la convention passée avec le CNFPT ainsi que la communication de la prochaine convention.

Concernant les demandes de formations CAFRUIS, un positionnement clair et « rapide » a été demandé à la DRH ainsi qu'à la DGAS. Ce dossier devrait faire l'objet d'un travail de concertation entre les deux directions.

La création d'une école de formation interne, au sein de la DRH, mobilisée doit faire l'objet d'une prochaine présentation

Le syndicat CGT regrette une nouvelle fois la baisse constante du budget alloué à la formation des agents de la collectivité

Vote : CGT Abstention

CFDT –UNSA Pour

FO Contre